

Syndicat intercommunal de chauffage urbain de Choisy-Vitry
RAPPORT ANNUEL 2007



PARTAGER NOTRE ÉNERGIE



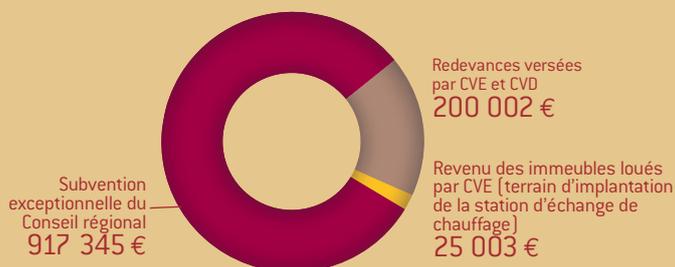
Chauffage urbain

CHOISY • VITRY

LE SICUCV EN CHIFFRES

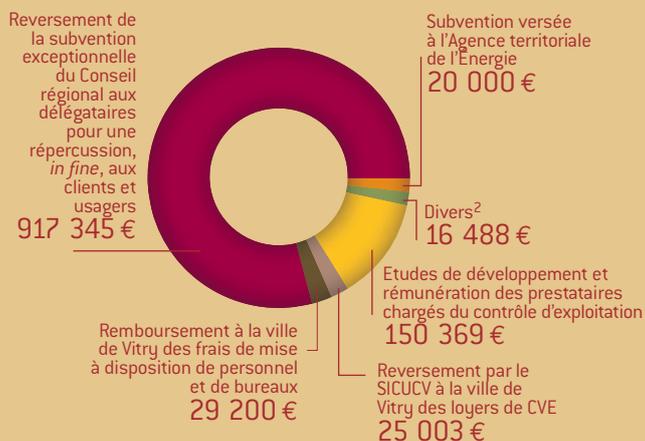
BUDGET 2007

RECETTES



TOTAL : 1 147 430 €¹

DÉPENSES



TOTAL = 1 162 529 €¹

1. Le solde budgétaire négatif de 15 099 € est couvert par un report de crédits de 2006.

2. Frais divers de gestion et actions de communication.

RÉSEAU

- 28 km entre Vitry et Choisy, soit 56 km de tuyaux aller-retour
- 86 % du réseau concerne Vitry et 14 % Choisy
- 21 000 équivalents logements³ desservis (logement social et privé, équipements publics, commerces, petites entreprises)

3. Un équivalent logement équivaut à un logement de 80 m² occupé par un ménage de quatre personnes.

PUISSANCE

- 136 MW⁴ (mégawatts) de puissance installée permettront à terme de desservir jusqu'à 25 000 équivalents logements
- 90 MW de puissance mobilisée en 2007

ÉVOLUTION DES PUISSANCES SOUSCRITES (EN kW)



Ces puissances sont calculées en watts (alors que la consommation est calculée en watt/heure).

4. 1 Watt (puissance) = 1 joule (énergie) /seconde
1 Watt/heure (consommation) = 3 600 joules

CONSOMMATION

- Les abonnés ont consommé 181 570 MWh en 2007 :
part de chauffage estimée : 127 000 MWh
part d'eau chaude sanitaire estimée : 54 570 MWh

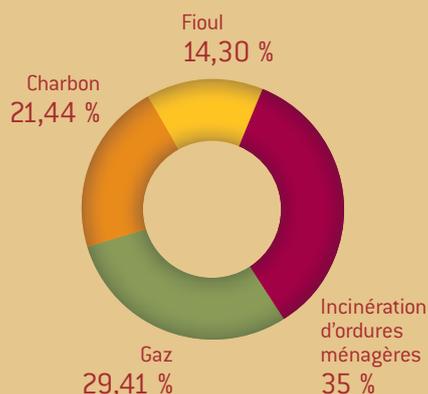
ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION (EN MWh)



La consommation des abonnés est fonction de la rigueur climatique, qui diffère chaque année. Ainsi, entre 2007 et 2006, la mesure de la rigueur hivernale (en Degrés Jours Utiles⁵) révèle une baisse de la consommation de 12,8 %.

5. DJU = écart mesuré quotidiennement, cumulé sur une année et se situant en dessous d'une température de 18°C.

COMBUSTIBLES UTILISÉS



OPÉRATIONS

Localisation	CO évité (en tonnes)	Investissements (en €)	Subvention régionale (en €)
Vitry 2007			
Station d'échange vapeur / BP	—	598 500	179 550
Rue de la Baignade	6	208 300	62 490
Rue Constantin / Logis Transports	10	47 000	14 100
Rues Pelletan/Lakanal (1 ^{re} partie)	4	50 000	15 000
Choisy 2007			
ZAC du Port	49	1 631 716	489 514
Groupe scolaire Noblet (maternelle)	13	92 000	4 550
Collège Matisse	11	391 300	117 390
Groupe scolaire Noblet (primaire)	6	47 000	2 100
Logements / OPAC 94	29	141 100	10 150
TOTAL 2007	128	3 206 916	894 844
Vitry 2008			
Îlot 5 – ZAC Port à l'Anglais / OPHLM	5	300 000	90 000
22, rue Gagarine / OPHLM	6	240 000	72 000

LE RÉSEAU



CYRIL BRUN
CHARGÉ DE MISSION ÉNERGIE
CONSEIL RÉGIONAL D'ÎLE-DE-FRANCE

“ Le partenariat entre la Région et le SICUCV date de 2004, lorsque le réseau s'est raccordé à la CPCU. Ce premier projet évite le rejet d'environ 50 000 tonnes de CO₂ par an ! C'est pourquoi, en 2006, la Région a poursuivi l'aide à l'extension du réseau sur la période 2007-2010. En effet, la politique du SICUCV s'inscrit pleinement dans ses objectifs en matière d'énergies renouvelables : pour chaque nouveau raccordement, c'est moins d'énergie fossile utilisée et donc moins de CO₂ émis. Grâce au Syndicat, interlocuteur incontournable sur les territoires de Choisy-le-Roi et de Vitry-sur-Seine, une action de qualité à grande échelle est aujourd'hui possible. De son côté, la Région souhaite développer et pérenniser les réseaux de chaleur franciliens. Ainsi, parmi les temps forts à venir, la signature d'une convention de financement pour de futurs projets d'extension, à l'image du secteur des Ardoines, et le développement de nouveaux modes de production de chaleur renouvelable, comme la géothermie profonde. ”

- **17,5 M€** : coût de la construction de la centrale d'échange thermique

- **1 357 345 M€** : participation de la Région Île-de-France (440 000 €) et de l'ADEME (917 345 €) à cette réalisation.

- **2 487 319,80 M€** : subvention de la Région Île-de-France couvrant le programme 2007-2010.



Fonctionnement

Imaginez un gigantesque chauffage central installé à l'échelle d'une ville : c'est le réseau de chaleur urbain tel qu'il existe actuellement à Choisy-Vitry. Son principe : une chaufferie centralisée permet d'alimenter des bâtiments raccordés (privés, publics et industriels) en chauffage et en eau chaude sanitaire.

Le procédé est simple : un ensemble de canalisations empruntent le sous-sol des voies publiques pour distribuer de la chaleur en ville. Celle-ci est transportée sous forme de vapeur depuis l'usine d'incinération d'ordures ménagères jusqu'à une station d'échange thermique qui la transforme en eau surchauffée (jusqu'à 180°). De là, l'eau chaude est acheminée jusqu'à une sous-station, située sous chaque bâtiment raccordé. Ce petit local technique abrite des échangeurs qui permettent à l'eau chaude d'arriver jusqu'aux radiateurs ou aux robinets des utilisateurs.

Organisation

Le SICUCV gère le réseau de chauffage urbain de Choisy-Vitry.

Établissement public de coopération intercommunale (EPCI), il est animé par un comité, avec à sa tête un président : chaque commune y est représentée par trois délégués titulaires et leurs suppléants. Par ailleurs, une commission consultative du service public donne son avis sur l'activité des délégataires. Deux représentants des usagers y participent.

Sur le plan financier, aucune contribution n'est demandée aux municipalités membres. Les recettes proviennent essentiellement des redevances versées par les délégataires et des subventions perçues de l'ADEME et du Conseil régional d'Île-de-France, au titre de l'enjeu environnemental de ce projet.

En outre, une convention a été signée avec ces deux partenaires, sur la base des travaux d'extension du réseau de chauffage urbain envisagés sur 2007-2010 pour 2 900 logements et plusieurs équipements publics. Ces opérations nécessitent le développement d'une puissance supplémentaire de 27 MW. La convention prévoit une subvention à hauteur de 30 % par la Région. Le soutien de l'ADEME Île-de-France est, lui, calculé sur la part d'énergie fatale (perdue) valorisée ou d'origine géothermique.

Quant aux dépenses, elles consistent en remboursement de frais engagés : mise à disposition de moyens par la ville de Vitry (personnel, bureaux...), assistance à maîtrise d'ouvrage pour le suivi et le contrôle des délégations.

LA COMMISSION DES USAGERS

Ce rendez-vous informel, très proche de la vie du réseau, permet de réunir régulièrement les délégataires, le SICUCV et les principaux abonnés (Semise, Opac 94, OPHLM Vitry, villes de Vitry et de Choisy) afin d'évoquer toutes les questions pouvant se poser au quotidien.

Compétences

Le champ d'intervention du Syndicat porte sur les réseaux actuels, ou à venir, construits par les communes adhérentes pour leurs besoins propres et/ou communs. Son périmètre correspond, pour l'instant, aux communes de Vitry-sur-Seine et de Choisy-le-Roi. Il est toutefois susceptible d'évoluer en fonction des municipalités qui souhaiteraient le rejoindre à l'avenir. La production et la distribution de chaleur au sein du SICUCV ont été confiées pour vingt ans à deux délégataires appartenant au groupe GDF Suez.

Le premier, Choisy Vitry Énergie (CVE), assure la production et le transport d'énergie. Le second, Choisy Vitry Distribution (CVD), gère la distribution et les extensions du réseau. Tous deux ont pour actionnaires Elyo Suez et CPCU.



UNE ANNÉE DE PER

À fin 2007, 10 937 logements à Vitry-sur-Seine et 1 819 à Choisy-le-Roi, ainsi que de nombreux équipements, bénéficiaient du chauffage urbain. Le réseau utilise des énergies renouvelables à près de 50 %, grâce à son raccordement depuis 2005 à celui de la CPCU, mais aussi aux usines du Sycotom et à celle de cogénération de Vitry-sur-Seine.



Le Syndicat a délibéré sur quatorze dossiers en 2007, dans le cadre de trois comités syndicaux.

SOUS LE SIGNE DE L'EXTENSION

Parmi les temps forts de l'année, la signature de trois avenants avec les délégataires, dont deux portant sur des réductions de tarifs, ou encore le rapprochement avec l'association Amorces, qui regroupe les collectivités, maîtres d'ouvrage et délégataires du service public de chauffage urbain. En termes de communication, le Syndicat a organisé des visites guidées de ses installations et participé à des conférences de présentation du chauffage urbain. Il s'est également doté d'une stratégie de communication propre et a incité les délégataires à en faire de même,

VITRY ACCUEILLE UNE AGENCE TERRITORIALE DE L'ÉNERGIE

Sur proposition de la Région Île-de-France et de l'ADEME, le Syndicat est à l'initiative de la création d'une agence locale de l'énergie. Afin d'élargir son rayonnement et son champ d'action, le SICUCV a souhaité y associer d'autres partenaires dès l'origine. Les villes de Vitry et de Choisy, de même que le conseil général, sont ainsi co-financiers de la structure installée dans la Maison des projets, à Vitry, place du Marché. Par le biais de cette agence, les partenaires sensibilisent particuliers et entreprises aux enjeux du développement durable et de l'énergie.

au profit du fonctionnement et du développement du réseau. Enfin, des contacts ont été pris avec plusieurs villes voisines en vue de mettre en œuvre ou d'examiner des coopérations dans le domaine du développement durable et du chauffage urbain sur la zone Seine Amont et, plus largement, en Île-de-France.

UN RÉSEAU EN PLEIN DÉVELOPPEMENT

Un point précis est effectué tous les deux mois avec les deux délégataires sur les développements du réseau et les perspectives de raccordement. Dans l'intervalle, des réunions techniques entre le Syndicat, les délégataires et les services techniques et d'urbanisme des deux villes abordent les travaux en cours et les projets. Enfin, deux réunions sur l'état d'avancement du plan de développement du réseau 2007-2010 réunissent chaque année le Syndicat, la Région Île-de-France et la Délégation régionale de l'ADEME. En 2007, les développements étudiés puis mis en œuvre ont porté essentiellement sur les secteurs de la Zac du Port et du pôle intermodal



de Choisy-le-Roi. Dans cette même ville, la préparation puis le lancement des travaux d'extension du réseau ont été effectués pour desservir en chauffage le collège Matisse et le groupe scolaire Noblet. Dans le nord de Vitry, sur les rues Anatole France et Constantin, à proximité d'Ivry, le réseau a été étendu en vue de desservir un nouveau secteur de la ville avec deux premières opérations de logements neufs réalisées par la Semise et Logis transports.

UNE ÉNERGIE COMPÉTITIVE

Le Syndicat a mis en place un groupe de travail sur les coûts du chauffage urbain pour les années 2007 et 2008. Constitué des principaux clients du réseau – OPHLM de Vitry, Semise, Opac 94, villes de Vitry et de Choisy –,



ce groupe a examiné, à partir de cas de figures réels de bâtiments existants ou à construire, les coûts en investissement de différentes solutions, notamment le chauffage au gaz collectif et urbain. Le groupe a également étudié le coût pour l'utilisateur final de différents modes de chauffage et les impacts environnementaux. Il a enfin permis d'apporter des précisions sur la façon d'améliorer la communication et la relation avec les délégataires.

À l'issue de cette analyse, la solution du chauffage urbain apparaît compétitive ou, du moins, équivalente par rapport à la solution du gaz collectif.



PARTAGER

PERFORMANCES

UNE EXPLOITATION SOUS CONTRÔLE

Tous les deux mois en moyenne, une réunion de travail rassemble le Syndicat, son conseil technique et ses deux délégués. Le suivi de l'exploitation technique, des tarifs, des travaux d'entretien et des gros travaux y est régulièrement examiné et traité.

FAIRE BAISSER LA FACTURE

Choisy Vitry Énergie vend l'énergie calorifique nécessaire à son seul client : Choisy Vitry Distribution (CVD). Elle inclut dans son tarif le coût de l'énergie, ses frais généraux et l'amortissement des investissements, lesquels reviendront au Syndicat en fin de délégation. À Vitry, le prix moyen unitaire de la chaleur facturée par CVE à CVD s'élève à 39,13 € HT par mégawatt. Il a baissé de 9,1 % en 2007, soit -3,91 €. Ce résultat tient notamment aux subventions de la Région et de l'ADEME, pour 1 357 345 €, intégralement répercutées aux utilisateurs finaux sur l'exercice 2007. Par rapport à la situation prévisionnelle fixée dans la convention d'origine de 2005, le prix moyen a toutefois augmenté de 8 %.

MARC MENIER DIRECTEUR ADJOINT DES SERVICES TECHNIQUES OPHLM DE VITRY-SUR-SEINE

“ Parmi nos sujets de satisfaction : la fiabilité avérée et appréciée du système de production et de distribution sur l'ensemble des saisons de chauffe. Tout le monde reconnaît l'atout environnemental non négligeable de ce système pour les projets de construction. Surtout lorsqu'ils font l'objet, de notre part, d'une demande de certification "Habitat et Environnement". Au cours de nos réunions avec le SICUCV, plusieurs thèmes ont fait l'objet de débats. Tout d'abord, la nécessité d'une meilleure information des locataires sur le fonctionnement du chauffage urbain, son coût et son impact environnemental. Parmi les pistes avancées, la visite des sites de production avec les représentants des usagers, des publications... Petit bémol : l'argument économique. Les analyses comparatives actuelles entre bâtiments raccordés et non raccordés ne sont pas pertinentes. Il faudrait envisager des études plus fines sur des constructions de qualité équivalente, notamment en termes d'isolation. Nous allons suivre cette voie afin de mieux transformer l'essai ! ”

Cette hausse est essentiellement due à la modification de la mixité des sources d'énergie (davantage d'énergies fossiles et moins d'énergies renouvelables) et à des évolutions tarifaires. Ces dernières sont liées à l'arrêt temporaire de l'usine d'incinération d'ordures ménagères d'Issy-les-Moulineaux.

LE CHOIX DE LA MIXITÉ

En effet, arrêtée pendant plusieurs mois pour cause de reconstruction, l'usine d'incinération, dont la réouverture progressive de la nouvelle installation Isséane s'effectuera courant 2008, n'a pu fournir la part de vapeur prévue. D'où une baisse effective qui s'établit en 2007 au niveau de 2006, soit à 35 %, contre 48 % dans la convention signée en 2005. La conséquence est une envolée des énergies fossiles qui a sensiblement augmenté la facture des usagers : la part du gaz atteint 29,5 % (contre 28 % en 2005), celle du charbon 21,4 % (15 %) et celle du fioul 14,3 % (9 %). Compte tenu des évolutions tarifaires et des indexations sur le coût des différentes énergies utilisées par CVE pour produire la vapeur surchauffée, le prix d'achat unitaire moyen auprès des fournisseurs d'énergie – en particulier le Sycotom – a augmenté de 4 % en 2007.

LES NOUVEAUX RACCORDEMENTS

ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

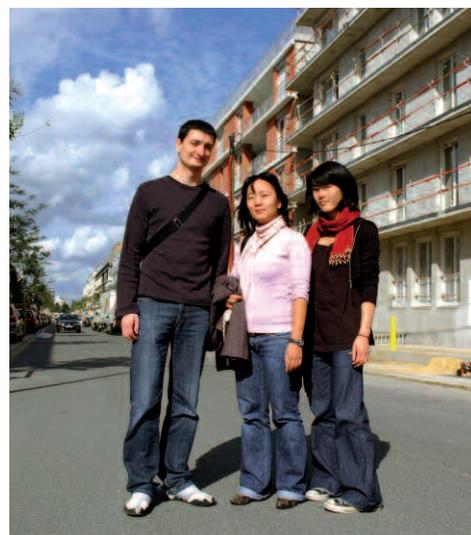
Le nouveau Centre municipal de santé est alimenté depuis le 1^{er} septembre 2007 à partir des canalisations qui desservent les immeubles de l'OPHLM. Cette opération représente une nouvelle puissance souscrite de 600 kW.

GROUPES SCOLAIRES

En avril 2007, des canalisations haute pression ont été mises en place dans la cour de l'école maternelle Eva Salmon, en attente de l'évolution de ce secteur. Depuis la rentrée de septembre 2007, l'école élémentaire Noblet est alimentée en chaleur via une chaudière provisoire au fioul, en attendant l'arrivée du réseau rue Paul Carle (entre février et juin 2008). Les travaux de réalisation de la sous-station destinée à alimenter cette école ont été menés durant les congés scolaires de Pâques 2008.

ZONES D'AMÉNAGEMENT CONCERTÉ

Le 1^{er} janvier 2007, le dernier programme de construction de la ZAC du Docteur Roux a été livré. Cette opération, dont l'OPAC 94 est le bailleur, représente 100 logements pour une puissance souscrite de 500 kW. Fin 2007 a eu lieu la mise en route du préchauffage de l'îlot 4 de la ZAC du Port, constitué de 70 logements pour le compte du bailleur Logis Transport. Les besoins en chauffage et eau chaude sanitaire pour cette opération ont permis d'installer une puissance souscrite de 480 kW.



LE SYNDICAT DE CHAUFFAGE URBAIN

Notre histoire

Installé en 1963 à Vitry, le système de chauffage urbain répond alors à deux attentes majeures : l'environnement et la sécurité.

En 1976, Choisy-le-Roi y adhère.

Ensemble, les deux villes créent en 2002 le Syndicat intercommunal de chauffage urbain Choisy-Vitry (SICUCV).

En 2005, alors que la chaufferie ne répond plus aux nouvelles normes environnementales, le SICUCV fait le choix de se raccorder au réseau de la Compagnie parisienne de chauffage urbain (CPCU). Pour cela, il construit une sous-station – moins encombrante – qui transforme la vapeur issue de la valorisation énergétique des déchets en eau surchauffée diffusée ensuite dans le réseau.

La même année, le Syndicat délègue pour une durée de vingt ans son service public à deux délégataires, l'un fournisseur d'énergie (Choisy Vitry Énergie – CVE), l'autre chargé de la distribution et des extensions (Choisy Vitry Distribution – CVD).

Bleu de chauffe

En France, les premiers réseaux de chauffage urbain apparaissent dans les années trente, à l'initiative d'industriels. C'est à partir de la reconstruction d'après-guerre, puis surtout après le premier choc pétrolier de 1974, que l'État encourage leur développement. En 2007, le pays totalise 394 grands réseaux urbains qui chauffent au quotidien 2 500 000 habitants dans plus de 250 villes.

Notre mission

L'intercommunalité Choisy-Vitry a fait le choix de déléguer son service public de chauffage urbain – production et distribution de chaleur – à deux délégataires, CVE et CVD.

La mission qui incombe au SICUCV regroupe quatre temps forts :

- garantir le service de production et de distribution de chaleur au sein des communes adhérentes ;
- assurer le contrôle de l'exploitation du service public et percevoir les redevances prévues ;
- se doter de services administratifs, juridiques et techniques afin d'examiner toute question intéressant le fonctionnement du service public ;
- représenter les communes membres dans tous les cas où la législation le prévoit.



Nos valeurs

Trois préoccupations guident l'action du Syndicat : un souci écologique, une volonté de solidarité et une participation à l'activité locale.

UN ENVIRONNEMENT DURABLE

En optant pour un mode de chauffage bon marché et plus respectueux de l'environnement, le SICUCV a anticipé des réglementations européennes de plus en plus sévères. Comment ? En faisant appel à des énergies renouvelables quand les énergies fossiles (pétrole et gaz), grosses émettrices de gaz à effet de serre, se raréfient et pèsent lourdement sur le budget des ménages.

Le chauffage urbain est le seul procédé à utiliser des énergies inoffensives pour la planète, qui ne génèrent aucune émission atmosphérique. À ce titre, la fermeture de son ancienne chaufferie à charbon et fioul lourd représente pour la seule ville de Vitry l'équivalent de 90 000 voitures en moins parcourant chacune 5 000 kilomètres par an.

UN ENJEU SOCIAL

Au-delà de ses atouts écologiques, le réseau fournit de nombreux avantages aux utilisateurs. Il leur garantit une égalité d'accès au chauffage urbain et une sécurité d'approvisionnement. De plus, une équipe de professionnels présente sur site intervient sur tout type de dépannage. Par ailleurs, la modernisation du réseau a entraîné une baisse des prix pour les habitants raccordés. En effet, la CPCU peut choisir l'énergie la moins onéreuse grâce à son panier énergétique. Enfin, l'intégration progressive de nouveaux clients réduit les charges fixes du chauffage urbain pour les abonnés déjà raccordés.

UN ÉLAN ÉCONOMIQUE

Moteur pour le tissu économique local, le chauffage urbain génère des créations d'emplois sur les différents sites du réseau, tout en procurant des recettes fiscales complémentaires aux collectivités.

- Il représente un substitut économiquement intéressant au mode de production "tout électrique".
- Il bénéficie, depuis 2006, d'un taux de TVA réduit à 5,5 % sur l'abonnement.
- Il permet de stabiliser le poste "chauffage" des logements en limitant l'impact de l'augmentation du gaz, longtemps privilégié.

Une TVA incitative

L'objectif du SICUCV est d'utiliser, à terme, 60 % d'énergies renouvelables dans sa production de chaleur, afin de faire baisser la TVA sur la consommation d'énergie à 5,5 %, au lieu des 19,6 % actuels.



Syndicat intercommunal de chauffage urbain Choisy/Vitry – Mairie de Vitry-sur-Seine

2, avenue Youri-Gagarine 94407 Vitry-sur-Seine Cedex – Tél. : 01 46 82 83 93 – Fax : 01 43 91 13 14

Directeur de la publication : Roger Lodiot – Responsable éditorial : Jean-Louis Sani – Mail : chauffagechoisyvitry@mairie-vitry94.fr – Photos : P. Muraro / F.Urquijo (Sadev 94) / Fotolia / DR